

AVISU CESEC 2025-28¹
AVIS CESEC 2025-28

Rilativu à a
Relatif à la

**Messa in opera di a Prugrammazione Plurianninca di l'Energia (PPE) :
evuluzione di a carta di e furmazione relative à i mistieri di a transizione
energetica²**

*Mise en œuvre de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) :
évolutions de la carte des formations relative aux métiers de la transition
énergétique*

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu a lettera di presentazione di u 9 di maghju di u 2025 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Ecuomicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à a **Messa in opera di a Prugrammazione Plurianninca di l'Energia (PPE) : evuluzione di a carta di e furmazione relative à i mistieri di a transizione energetica ;**

Vu la lettre de saisine du 09 mai 2025 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur la Mise en œuvre de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) : évolutions de la carte des formations relative aux métiers de la transition énergétique ;

Après avoir entendu, Julien PAOLINI, Conseiller exécutif en charge de l'aménagement du territoire, de l'énergie, du logement, des bois et forêts, Président de l'AUE ;

À nant'à u raportu di Jean-Pierre CLEMENTI, per a cummissione educazione, furmazione, giuventù, addunita marcuri u 14 di maghju di u 2025 ;

¹ Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Votants : 48

Abstention : 1 (BOUDA Gérôme)

² Rapport AC 2025/E2/130

Sur rapport de Jean-Pierre CLEMENTI, pour la commission éducation, formation, jeunesse, réunie le mercredi 14 mai 2025 ;

***U Cunsigliu Ecunomicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 20 di maghju di u 2025, in Aiacciu
Prununzia l'avisu chî seguita***

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) est issue de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. Elle vise, par le moyen de la trajectoire fixée dans le cadre du Schéma Régional Climat Air Énergie, à atteindre l'autonomie énergétique en Corse à l'horizon 2050.

Lors de sa révision en mars 2023, la PPE a été pensée comme le moteur d'une relance économique axée autour des métiers en lien avec la transition énergétique. En effet, une étude a montré que cette future PPE nécessiterait un investissement d'environ 4,5 milliards d'euros et mobiliserait plus de 3000 emplois sur le territoire dans les secteurs en lien avec la maîtrise de la demande en énergie et le développement des énergies renouvelables.

Afin d'être en mesure de répondre aux futurs besoins du marché du travail insulaire dans ces domaines précis, il est apparu indispensable de faire évoluer l'offre de formation. En effet, cette même analyse fait ressortir que le nombre d'offres d'emplois en lien avec la transition énergétique est largement supérieure à la demande. Des métiers en tension pour lesquels cette dernière ne fera que s'accroître si rien n'est fait au niveau de l'offre de formation.

Aussi, un travail d'analyse effectué en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes, a permis de constater que :

- De nombreuses formations sont déjà dispensées sur le territoire et couvrent qualitativement une grande partie des besoins. En revanche, le taux d'inscriptions est assez faible ;
- Il est nécessaire de communiquer afin de renforcer, à tous les niveaux de la formation, l'intérêt pour les métiers de la transition énergétique ;
- L'offre de formation relative aux métiers à forte valeur stratégique mais à besoins quantitatifs limités reste peu développée et est à renforcer.

C'est pourquoi, une nouvelle offre de formation propose un ensemble de diplômes et certifications visant à répondre aux besoins du marché du travail dans le domaine de la transition énergétique.

Par ailleurs, il sera nécessaire d'envisager la remise à niveau ou la construction de différents plateaux techniques. Le coût de ces opérations est estimé à 1,7 millions d'euros dont une partie relève de financements PTIC et FEDER.

Le CESECC tient à remercier le conseiller exécutif pour sa présentation et ses explications.

Le CESECC estime que l'offre de formation proposée en lien avec la programmation énergétique est diversifiée et intéressante.

Toutefois, **il s'interroge** sur la déclinaison concrète du plan de formation en lien avec les orientations stratégiques et sur les filières qui vont être développées.

Le CESECC est par ailleurs **interpellé** par l'urgence évoquée et la problématique de ces métiers nouveaux qui sont à mettre en place et la dichotomie entre les compétences et les besoins dans ces métiers, notamment les formations liées à la production et l'utilisation de l'hydrogène.

A ce sujet, **il insiste** sur l'importance de communiquer sur ces secteurs pour tenter de donner de l'appétence pour ces métiers et mener à bien la réalisation du projet et faire en sorte que la Corse soit un territoire en pointe sur les énergies renouvelables.

Compte tenu de l'évolution à laquelle ces métiers sont soumis, **le CESECC s'étonne** que les besoins en formation continue des opérateurs actuellement en activité n'apparaissent pas dans ce plan de formation.

Certaines formations, en lien avec les besoins exprimés vont demander plusieurs années, aussi, **le CESECC s'interroge**, d'une part sur la disponibilité à court terme des personnes formées pour répondre aux besoins et d'autre part sur la pérennité des besoins. A cet égard, **il estime** préférable de raisonner sur du moyen terme pour intégrer les personnels formés aux activités liées aux besoins et ainsi éviter l'importation de main d'œuvre extérieure.

Le CESECC estime que la transition écologique mérite un traitement équivalent. **Il suggère** donc qu'elle fasse l'objet d'un travail mettant en oeuvre la même méthodologie.

Compte tenu de l'importance de leur rôle écosystémique, **le CESECC évoque** la nécessité de mettre en place des formations en lien avec tout ce qui relève de l'écologie et de la biologie des écosystèmes terrestres et marins, aspects absents de la carte des formations

Compte tenu du fait que, tant les problématiques énergétiques que la formation qui s'y rapporte, sont des problématiques partagées au point d'être mentionnées par la Traité du Quirinal qui lie la France et l'Italie, **le CESECC aurait aimé** qu'il y ait une vision un peu plus méditerranéenne de la question.

Le CESECC émet un avis favorable sur ce rapport.

La Présidente,



Marie-Jeanne NICOLI